

Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta
Ústav románských studií

Bakalářská práce

Anna Brodinová

Valonština v Belgii: současná situace jazyka

Walloon in Belgium: current situation of the language

La langue wallonne en Belgique : situation actuelle

Praha, 2012

Vedoucí bakalářské práce: PhDr. Jaroslav Štichauer

Remerciements

Je voudrais tout d'abord remercier respectueusement l'enseignant-chercheur encadrant, M. Jaroslav Štichauer pour ses conseils indispensables tout au long de la rédaction.

Je suis profondément reconnaissante à M. Thomas Claus qui m'a été un excellent guide de la problématique belge ainsi qu'à M. Richard Vacula pour ses conseils sociolinguistiques.

Je tiens à remercier ma famille belge qui m'a accompagnée tout au long de la rédaction et grâce à laquelle je pouvais faire la recherche sur les lieux.

Mes remerciements vont à toutes les personnes luttant pour la sauvegarde du wallon que j'ai rencontrées en Belgique et qui m'ont présenté le wallon tel qu'il est : M. Joël Thiry, M. Lucien Mahin, M. Baptiste Frankinet et M. Joseph Bily.

Je remercie tous les participants à la recherche pour leur motivation à remplir les questionnaires.

Je suis reconnaissante à Mlle Anaïs Oran pour ses conseils linguistiques.

Je tiens à remercier ma famille entière de son appui tout au long de mes études.

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze dne 17. 5. 2012

.....

Résumés

Název práce: Valonština v Belgii: současná situace jazyka

Autor: Anna Brodinová, anna.brodinova@gmail.com

Katedra: Ústav románských studií Filozofické fakulty Univerzity Karlovy

Vedoucí bakalářské práce: PhDr. Jaroslav Štichauer

Počet znaků: 76 772

Klíčová slova: valonština, jazyk, dialekt, Belgie, sociolingvistika

Abstrakt: Cílem této práce je zmapovat současnou situaci a pozici valonštiny na území Belgie. Valonština je románský jazyk, blízkce příbuzný francouzštině, se kterou žije po staletí v úzkém kontaktu. Oba jazyky se navzájem ovlivňují. Valonština je zejména od počátku 20. století vystavena útlaku ze strany svého dominantnějšího příbuzného jazyka. Toto je jeden z důvodů jejího postupného vymírání. Práce se v teoretické části snaží poskytnout obecné sociolingvistické definice, zabývá se zde rozlišováním jazyka a dialektu, problematikou diglosie, jazykových menšin a revitalizace jazyka. Dále představuje valonštinu v rámci jejího vývoje, jazykové charakteristiky, literatury a současných aktivit snažících se o její záchranu.

Praktická část popisuje terénní výzkum, uskutečněný dotazníkovou metodou. Shrnuje metodologické postupy při přípravě dotazníku a jeho distribuci. Dotazník se zaměřuje na mluvčí valonštiny, na valonofonní prostředí, generační transmissi, na přítomnost jazyka v každodenním životě respondentů, na jejich postoj vůči jazyku a na vzájemnou interferenci valonštiny a francouzštiny.

Výsledky výzkumu potvrzují základní premisy, že osoby mužského pohlaví, spíše starší a pocházející z venkovského prostředí, jsou nejčastějšími aktivními mluvčími valonštiny. Jazyk není generačně předáván. Tyto skutečnosti jsou společné většině regionálních jazyků. Zároveň, bez ohledu na jazykové kompetence, ale v závislosti na starším věku respondentů, je valonština alespoň částečně otištěna do denní mluvy. Jedná se ale spíše o občasné používání původně valonských slov. Respondenti jazyk považují za neodmyslitelnou část valonské kultury, přesto ale nevěří v jeho kompletní revitalizaci. Domnívají se, že přežije pouze v úzkém prostředí, podporován jen skalními příznivci.

Title: Walloon in Belgium: current situation of the language

Author: Anna Brodinová

Department: Institute of Romance studies

Supervisor: PhDr. Jaroslav Štichauer

Number of characters: 76 772

Keywords: Walloon, language, dialect, Belgium, sociolinguistics

Abstract: The objective of this thesis is to describe the current situation of the Walloon language in Belgium. The Walloon is a Romance language, closely related to French. Both languages have existed in close vicinity for centuries and have influenced one another. Mostly since the beginning of the 20th century the Walloon has been oppressed by the more dominant language. That is one of the reasons why it is gradually dying out. The theoretical part of the thesis provides general sociolinguistics definitions. It deals with distinctions of the terms of a dialect and a language, with issues of diglossia, language minorities and revitalisation of a language. It introduces Walloon and its evolution, language characteristics, literature and current activities trying to save it.

The empirical part describes the research work which was accomplished by the means of a questionnaire method. It summarizes methodological proceeding of the preparation and of the distribution of the questionnaire. The questionnaire focuses on the Walloon interlocutors, on the Walloon background, generational transmission, presence of the language in the respondents' everyday life, on their attitude to the language and the mutual interference of Walloon and French.

The findings of the research work confirm these premisses : rather older men living in the countryside speak Walloon the most often. The language is not transmitted from the generation to generation. These facts are common to the majority of regional languages. Meanwhile, regardless of the language competencies but depending on the older age of respondents, the Walloon is partly imprinted on their everyday speak. However, it concerns only the occasional use of originally Walloon words. The respondents consider the language to be an essential part of the Walloon culture. Despite of this, they do not believe in its complete revitalisation. They presume that the language will survive only in a small circle of its heated supporters.

Titre : La langue wallonne en Belgique : la situation actuelle

Auteur : Anna Brodinová

Département : Institut des études romaines

Directeur : PhDr. Jaroslav Štichauer

Nombre de caractères : 76 772

Mots-clés : wallon, langue, dialecte, Belgique, sociolinguistique

Résumé : L'objectif de ce mémoire est d'explorer la situation et la position du wallon sur le territoire belge. Le wallon est une langue romane, apparenté au français, avec lequel il vit en étroit contact depuis des siècles. Les deux langues s'influencent l'une à l'autre. Le wallon, surtout depuis le début du 20^e siècle est agressivement opprimé par le français. C'est une des raisons pour lesquelles le wallon est en train de disparaître. La partie théorique de ce mémoire donne les définitions sociolinguistiques. Elle s'intéresse à la distinction d'un dialecte et d'une langue, au concept de diglossie, aux minorités linguistiques et à la revitalisation d'une langue. Elle décrit l'évolution du wallon, le caractérise au sein d'autres langues, elle introduit la littérature et les activités avec l'objectif de sa sauvegarde.

La partie pratique décrit la recherche du terrain, faite par questionnaires. Elle récapitule les procédés méthodologiques de la préparation du questionnaire et de sa distribution. Le questionnaire s'intéresse aux locuteurs du wallon, au milieu wallonophone, à la transmission de génération, à la présence de la langue dans la vie quotidienne des sondés, à leur attitude vis-à-vis de la langue et à l'interférence réciproque du wallon et du français.

Les résultats de la recherche affirment les prémisses fondamentales : les hommes, plutôt âgés, d'origine rurale sont pour la plupart du temps les actifs wallonophones. La langue n'est pas transmise de génération en génération. Ces faits sont communs pour la majorité des langues régionales. Le wallon est partiellement inséré au langage quotidien. Pourtant, il s'agit plutôt à l'emploi occasionnel des certains mots d'origine wallonne. Les sondés considèrent le wallon comme une indispensable partie de la culture wallonne, cependant, ils ne croient pas à sa revitalisation complète. Ils estiment qu'il ne survivra que dans le milieu restreint de ses enthousiastes.

Table des matières

I Partie théorique

1	Introduction.....	8
2	Sociolinguistique.....	9
2.1	Quelques définitions sociolinguistiques.....	10
2.2	Dialecte, langue, patois.....	11
2.3	Diglossie.....	12
2.4	Bilinguisme.....	14
2.5	Minorités linguistiques. Langues régionales.....	15
2.6	Vitalité linguistique. Revitalisation d'une langue.....	17
3	Histoire de Belgique en bref.....	19
4	Langues romanes de Belgique.....	23
5	Le wallon. Caractéristique générale de la langue.....	24
5.1	Les dialectes du wallon. La répartition géographique.....	24
5.2	Histoire de la langue.....	25
5.3.	Littérature.....	27
5.4	Orthographe.....	28
5.5	Dialectologie.....	29
5.6.	Institutions officielles de la vitalisation du wallon.....	30
5.7.	Enseignement en wallon.....	31
5.8	Média wallons.....	31

II Partie pratique

1	Introduction.....	33
2	Recherche.....	33
2.1	Prémises fondamentales.....	33
2.2.	Remarques méthodologiques.....	35
2.3	Choix des questions posées.....	36
2.4	Analyse des résultats.....	37
2.5	Résultats.....	38
2.6	Vue globale.....	43
2.7	Réponses en fonction du sexe.....	45
2.8	Réponses en fonction du lieu de l'origine.....	45
2.9	Réponses en fonction de l'âge.....	46

2.10	Interprétations.....	47
III	<u>Conclusion</u>	48
	Bibliographie, webographie.....	51
	Annexes	
	I Questionnaire.....	54

I. PARTIE THÉORIQUE

1 Introduction

Les langues régionales appartiennent au patrimoine culturel. Vu une certaine accélération du rythme de la vie depuis les deux derniers siècles et une globalisation du monde, elles sont en train de disparaître. De plus, notamment dans le milieu français, elles ont été violemment opprimées. Le résultat? Il n'en reste que des épaves : elles sont parlées par une minorité de la population. Les représentants officiels de l'État s'en sont rendu compte plutôt tardivement. Depuis à peu près une dizaine d'années, quelques documents sur la protection des langues régionales, dont le plus important est la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992, sont adoptés. Tout de même, la sauvegarde potentielle dépend le plus des locuteurs et de leur volonté de parler et sauvegarder ces langues pour les générations prochaines.

Ce mémoire s'intéresse à la situation actuelle du wallon en Belgique. Il veut la décrire de plusieurs points de vue. De plus, il veut d'une certaine façon comparer cette situation avec celle d'autres langues régionales en général et vérifier si toutes suivent plus ou moins le même modèle.

Le mémoire se compose de trois parties principales. Dans la partie théorique j'essaie d'abord de donner les informations sociolinguistiques pour rendre la lecture suivante plus claire. Ensuite, je me concentre sur le wallon même : son histoire, liée à l'histoire du territoire belge, évolution linguistique, ainsi que les activités contemporaines.

Dans la partie pratique je décris la recherche faite en Belgique en octobre 2011. Son principal objectif était de décrire l'attitude des Wallons vis-à-vis de la langue, la transmission potentielle et (d'une façon non profondément développée) l'influence du wallon sur le français de Belgique.

La troisième partie clôture le mémoire en rassemblant les informations des parties théoriques et pratiques.

2 Sociolinguistique

La sociolinguistique qui est « une linguistique de la parole qui situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien, du privé et de la politique, de l'action et de l'interaction, pour étudier les variations dans l'usage des mots ainsi que les rites de conversation, les situations de communication et les institutions de la langue » (cf. Boyer, 1996 : 6), étudie la relation entre la société et la langue. Son but est de montrer jusqu'à quel point la langue change selon les changements de la société : elle essaie d'évaluer les conséquences linguistiques de la politique gouvernementale en relation à l'éducation et aux médias ou de grands changements sociaux¹. Elle peut aussi prendre en considération les liaisons qui apparaissent vice-et-versa : c'est à dire les influences des conditions linguistiques sur les conditions politiques, économiques et sociales (cf. Šatava, 2009 : 80). La sociolinguistique regroupe donc plusieurs disciplines : linguistique, ethnologie, sociologie, histoire, psychologie et politologie.

La sociolinguistique connaît un développement massif et aujourd'hui attire de plus en plus des chercheurs.

Ses premiers fondements ont été posés (en ne comptant pas les bases de la sociologie d'Auguste Comte en 1839) par Thomas Callan Hodson en 1939. Dans les années soixante Joshua A. Fishman et William Labov ont développé sa méthodologie. En 1963 Labov a organisé une première recherche empirique.

D'autres chercheurs importants sont par exemple : Charles A. Ferguson, Michael A. K. Halliday, Basil Bernstein, Henri Boyer ou chez nous Jiří Nekvapil.

¹ Par exemple urbanisation ou industrialisation

2.1 Quelques définitions sociolinguistiques

En premier lieu, je vais énoncer quelques définitions des termes que j'utilise tout au long de ce travail pour que la lecture soit plus claire. Ce chapitre ne concerne que les définitions de certains termes. Ceux qui sont au centre de mon mémoire et sont liés étroitement à son thème sont décrits d'une manière plus approfondie ci-dessous. (Les définitions font référence aux oeuvres de Boyer, Francard, Moreau et Pokorný.)

- **l'aménagement linguistique** est un ensemble d'efforts délibérés visant la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus
- **le belgicisme** désigne le vocabulaire spécifiquement utilisé sur le territoire belge
- **le changement linguistique**
 - **divergence** – le changement causé par une différente évolution due à l'isolation (géographique, sociale) de deux langues
 - **convergence** – le changement linguistique dû au contact réciproque
- **la communauté linguistique** est celle qui partage une langue commune
- **l'écologie linguistique** s'intéresse à la coexistence de différentes langues et de différents groupes linguistiques
- **l'idiolecte** est la façon de parler caractéristique d'un individu
- **la koiné** a d'abord désigné le parler commun du vieux grec, aujourd'hui le terme fait la référence à la langue commune en général
- **la langue véhiculaire** est une langue utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupe de locuteurs n'ayant pas la même première langue
- **la langue vernaculaire** est une langue domestique et indigène
- **la norme** est un discours d'autorité, fixé par une institution (l'État), chargé de créer une langue homogène faite pour être parlée par un usager idéal, une langue standard
- **le prestige apparent** est le prestige de la langue lié au statut, le succès et l'ascension sociale
- **le prestige latent** contrebalance le prestige apparent, il est lié à la solidarité, camaraderie et intimité, c'est surtout grâce à elle que les langues dotées de moins de prestige apparent ne disparaissent pas
- **le sociolecte** désigne l'usage propre à une catégorie sociale particulière
- **le substrat** désigne toute langue A parlée à l'origine dans un territoire déterminé, à laquelle une autre langue B s'est substituée
- **le superstrat** est une langue qui s'introduit sur le territoire d'une autre langue qui la force de disparaître en ne laissant que quelques traces

- **le régionalisme** est une variété géographique s'opposant au caractère centralisateur de la norme et échappant à tout contrôle. Ce terme peut avoir des connotations péjoratives.
- **le wallonisme** désigne le vocabulaire originaire du wallon qui est passé au français tel qu'il est utilisé en Belgique

2.2 Dialecte, langue, patois

La distinction entre un dialecte et une langue est parfois difficile à faire. De point de vue de la linguistique historico-comparative toute langue est un dialecte, c'est-à-dire elle est issue d'un état antérieur de la langue (cf. Werner, 1997 : 30). D'un point de vue strictement linguistique, il est impossible de distinguer les langues des dialectes.

Cependant, pour certains, la différence entre langue et dialecte repose précisément sur un statut social et culturel acquis par la langue/le dialecte. Toute tentative de hiérarchisation reflète alors la hiérarchie sociale (cf. Werner, 1997 : 31). Un dialecte a des fonctions globalement plus restreintes qu'une langue. Cela est lié aussi au fait que de nombreux dialectes ne possèdent pas une forme écrite.

Selon Knecht (cf. Knecht, IN : Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 120) **le dialecte** est « n'importe quelle forme d'écart linguistique, d'emploi restreint (en général quant à la géographie) par rapport à une autre variété relativement proche qui est soit un autre dialecte, soit une norme centrale sociolinguistiquement dominante appelée langue et tenue seule pour correcte ». C'est une large formulation qui couvre cependant deux critères précis et indispensables :

- la référence implicite à une autre variété linguistique
- la proximité structurale avec cette autre variété. Le degré de la proximité dépend de la parenté génétique et/ou du phénomène de convergence

Il y existe encore un autre terme, un peu négativement connoté, c'est celui de **patois**. Les patois sont : « Les parlers gallo-romans directement issus du latin qui pour des raisons socio-historiques n'ont pas accédé au statut de langue codifiée. Ce sont les formes linguistiques qui se situent historiquement au même niveau que la langue française, mais qui sont sociolinguistiquement dominées par elle. » (cf. Knecht, IN: Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 123).

Tout au long de mon travail, je vais appeler tous les parlers mentionnés ci-dessus « les langues » ou encore « les langues régionales ». Ceci traduit mon attitude personnelle vis-à-vis de ces parlers.

2.3 Diglossie

« *Diglossie* est l'usage de différentes langues ou variétés d'une langue en fonction du contexte social. » (cf. Šatava, 2009 : 69). Les deux langues sont employées dans différentes situations, par exemple selon le niveau de l'officialité de la conversation. La diglossie peut concerner deux langues complètement différentes² ou deux dialectes compréhensibles d'une langue³.

En général, la diglossie – précisément l'endoglosie – existe dans toutes les langues qui distinguent la variété écrite et la variété orale.

La diglossie est plutôt stable. Elle peut durer même des centaines d'années. Elle n'est limitée à aucune région géographique ni à aucune famille linguistique.

Le concept de la diglossie a été lancé dans les années cinquante par Charles Fergusson dans la revue *Word*. Plus tard, ce concept a été développé par Joshua Fishman. Fergusson a constaté que le phénomène de l'emploi de différentes formes de langue selon la situation est assez répandu, mais rarement mentionné (cf. Fergusson, *Diglossia*. In : *Word*, 1959 : 326). Dans son étude, il a caractérisé la diglossie en se servant de quatre communautés linguistiques :

- alternance de *Katharevusa* et *Démotique* en Grèce
- alternance de l'allemand suisse et de l'allemand standard en Suisse
- coexistence de l'arabe littéraire et de l'arabe dialectale
- alternance du créole et du français à Haïti

Fergusson a défini la diglossie dans les termes suivants (cf. Fergusson, *Diglossia*. In: *Word*, 1959 : 336) :

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, comme addition aux dialectes originaux de la langue (y compris les standards régionaux), existe une variante divergente, officiellement codifiée et dotée de plus de prestige. Cette variante est

² Exoglosie

³ Endoglosie

enseignée tout au long de l'éducation formelle et est utilisée à l'écrit et pour les buts officiels. Cependant, personne de la communauté linguistique ne l'emploie jamais au niveau de la conversation ordinaire. »

Il a distingué les variantes haute⁴ (désignée ci-après *VH*) et basse (désignée ci-après *VB*)⁵. Les deux sont acquises différemment de façon suivante (cf. Fergusson, Diglossia. In : Word, 1959 : 331) :

- Les parents parlent à leurs enfants en VB et les enfants leur répondent de la même manière. La grammaire de VB est apprise par un processus spontané.
- La VH est apprise au moment où les enfants entrent à l'école et les accompagne pendant toute leur éducation formelle. La grammaire de VH est expliquée aux termes des règles qui doivent être imitées.

Les deux variantes influencent l'une l'autre, cependant, nous pouvons trouver, par exemple, certaines expressions qui ne se trouvent que dans l'une des deux⁶.

Quant au prestige des deux variantes, la VH est généralement considérée comme plus belle, plus logique, supérieure à la VB. D'un autre côté, les locuteurs de la VB souvent dénie son existence en affirmant qu'ils parlent toujours la VH (cf. Fergusson, Diglossia. In : Word, 1959 : 331). Il est important d'utiliser la bonne variante à la bonne occasion.

De l'autre côté, la VB est caractérisée comme la seule qui puisse montrer « la vraie façon de penser des locuteurs » (cf. Fergusson, Diglossia. In: Word, 1959 : 339). Elle est considérée comme l'instrument le plus efficace de la communication à tous les niveaux.

Il y a trois possibilités du développement de la situation diglossique (cf. Fergusson, Diglossia. In: Word, 1959 : 339) :

- La situation reste stable pendant une longue période de temps
- La VH ne peut succéder qu'au cas où elle soit déjà utilisée dans une autre communauté linguistique avec laquelle la communauté diglossique veut se réunir. Sinon, la VH disparaît et est remplacée par une forme de VB

⁴ C'est-à-dire celle qui est utilisée dans les situations officielles

⁵ Celle qui est utilisée dans les situations quotidiennes

⁶ Par exemple les appellations des objets d'agriculture qui n'ont pas d'équivalents en français

- Si la VB est au centre de la communauté linguistique, elle devient la base du nouveau standard.

2.4 Bilinguisme

Le phénomène du bilinguisme est assez proche de celui de la diglossie, les deux étant présents dans la plupart des communautés linguistiques. Selon Fishman *le bilinguisme* est caractérisé surtout par le comportement linguistique des locuteurs, tandis que *la diglossie* est en étroite rapport avec l'organisation socioculturelle. Cela ne veut pas forcément dire que le bilinguisme ne se rapporte pas au contexte social. Bien au contraire : « le bilinguisme des individus n'est guère homogène, il peut y avoir en divers contextes sociaux de grandes différences de compétences et de comportement dans chacune des langues. » (cf. Mackey, IN : Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 62). « Une communauté bilingue se caractérise par sa répartition démilinguistique et par la position sociolinguistique des différentes langues en présence. » (cf. Mackey, IN : Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 62).

L'emploi terminologique de ce mot reste plutôt flou. Parfois le terme *bilinguisme* désigne seulement « l'utilisation de deux langues » (cf. Mackey, IN : Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 61). Les cas où plusieurs langues sont utilisées sont ensuite désignés comme *trilinguisme*, *quadrilinguisme*, *plurilinguisme*. D'autres auteurs utilisent *bilinguisme* au sens générique, c'est-à-dire pour toutes les situations où plusieurs langues sont représentées dans la société (cf. Mackey, IN : Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 61).

Dans les communautés linguistiques, le bilinguisme peut prendre les formes suivantes (cf. Pokorný, 2010 : 130) :

- les deux communautés sont parfaitement bilingues
- les deux communautés sont en majorité monolingues, le contact est assuré par quelques locuteurs bilingues
- seulement une des communautés est bilingue, celle qui est moins nombreuse

Du point de vue psychologique, il y a trois sortes de bilinguisme (cf. Pokorný, 2010 : 130) :

- le bilinguisme coordinatif où chacune des langues est associée à certain domaine
- le bilinguisme composé où les personnes bilingues disposent de deux façons d'exprimer une chose
- le bilinguisme subordinatif où la langue principale aide à apprendre la deuxième langue

2.5 Minorités linguistiques. Langues régionales

Toute langue est considérée comme un des principaux signes de l'ethnicité, elle fait partie du « patrimoine culturel du monde » (cf. Šatava, 2009 : 46).

Premièrement, il faut prendre en compte le fait qu'*une minorité linguistique* n'utilise pas forcément *une langue régionale*, même si c'est souvent le cas.

Selon Šatava, il y existe quatre types de minorités linguistiques (cf. Šatava, 2009 : 31) :

- Ethniques sans leur propre État national⁷
- Ressortissants des États-nations vivant en dehors de leur patrie⁸
- Les communautés ethniques auxquelles manquent certaines caractéristiques des nations développées⁹
- Les communautés vivant à la limite des groupes ethniques et ethnographiques¹⁰

Selon la définition du Conseil de l'Europe, *les langues régionales ou minoritaires* sont :

« Les langues pratiquées traditionnellement sur le territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population ; et différent de la (des) langue(s) officielle(s) de cet état ; elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État, ni les langues des migrants » (cf. *Conseil de l'Europe* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-03-22], disponible de WWW : < http://www.coe.int/t/dg4/education/minlang/aboutcharter/default_fr.asp >).

⁷ P.e. les Basques

⁸ P.e. les Allemands au Danemark

⁹ P.e. les Romes

¹⁰ Les Cachoubes en Pologne

Depuis toujours, les langues se sont assimilées l'une à l'autre. Le processus de l'assimilation est décrit ainsi (cf. Šatava, 2009 : 41) :

- la langue disparaît et est remplacée par la langue de la population culturellement plus agressive
- la langue est utilisée à des niveaux culturellement inférieurs
- le vocabulaire est fort influencé par la langue dominante
- la langue perd ses traits caractéristiques

Si la langue est trop menacée, elle peut finir par disparaître. Cette mort de la langue (*language death*) est d'habitude précédée de la réduction du vocabulaire et par l'insécurité linguistique. Cependant, même après la mort linguistique, certaines comptines, chansons ou prières de la langue originale persistent.

Les populations minoritaires ont besoin des signes d'identité pour se démarquer de la majorité. La langue en fait certainement partie.

2.6 Vitalité linguistique. Revitalisation d'une langue

Le terme de *vitalité linguistique* est plutôt récent, il est utilisé depuis 1962 où le sociolinguiste Stewart l'emploie pour la première fois (cf. Mackey, IN : Moreau, Sociolinguistique, 1997 : 295).

La vitalité linguistique est en bref la probabilité de la survie d'une langue qui dépend des facteurs démographiques, du statut international de la langue, de son rôle socio-économique (cf. Pokorný, 2010 : 151). Elle se rapporte alors au nombre des fonctions sociales d'une langue. Elle désigne jusqu'à quel point la langue est vivante.

Le terme de *revitalisation linguistique* y est étroitement lié. Il s'agit des efforts lesquels peuvent aider à sauvegarder la langue. Dans chaque cas il faut prendre en compte de différentes conditions et les points de départ de l'aménagement linguistique.

L'aménagement linguistique se concentre sur la documentation de la langue, sur la description de sa situation parmi d'autres langues du pays concerné. Il se donne les buts requis qui se lient à la conservation de la langue et au renouement avec la culture originale (cf. Pokorný, 2010 : 151).

Avant d'imposer la revitalisation, il faut se demander si ses conséquences potentielles sont souhaitables dans une situation concrète, si la revitalisation n'aurait pas plutôt un effet négatif. Justement, les arguments pour la revitalisation doivent toucher de même les changements culturels et les droits de l'autodétermination. C'est-à-dire l'attitude des locuteurs doit être ouvert vis-à-vis de nouveaux apports de la langue au champs culturel.

En réalité, il est plus facile de soutenir une langue majoritaire. Cela coûte moins cher : par exemple, les textes n'ont pas à être traduits dans toutes les langues régionales. Pourtant, selon Šatava, l'existence humaine ne se base que sur l'utilité et l'esprit pragmatique. « Le monde se globalise et nous devrions sauvegarder ses traits individuels. L'accent exagéré sur le fonctionnement technique de la civilisation contemporaine réprime l'ancien archétype de la société humaine et de sa culture. » (cf. Šatava, 2009 : 51).

Chaque culture se développe grâce aux échanges réciproques avec d'autres cultures. Malgré ce fait, elle doit pourtant montrer une certaine résistance pour qu'elle puisse sauvegarder ses propres objets d'échange.

La plupart du temps, c'est surtout le prestige et l'importance culturelle qui forcent les locuteurs d'une langue régionale à passer à la langue dominante. De plus, dans le milieu francophone à peu près jusqu'à la moitié du XX^e siècle, les langues régionales ont été opprimées par la politique répressive de l'État.

Pour qu'une communauté ethnique persiste, il faut que ses membres souhaitent partager leur culture et leur langue. Leur volonté est la plus importante.

3 Histoire de Belgique en bref

L'histoire de l'État est en étroit rapport avec l'évolution de la langue concernée. Pour que nous puissions détecter plus facilement les tendances représentées en Belgique, j'aimerais d'abord donner un court résumé de l'histoire du territoire belge.

Premiers habitants

En ne comptant pas les habitants du territoire belge des temps préhistoriques, étant donné leur faible influence sur la langue, le premier groupe important établi sur ce territoire sont les **Celtes – Gaulois**. Aux environs de l'an 600 avant Jésus-Christ, ils sont vaincus par d'autres Celtes, mais en partie germanisés – les **Belges** qui, plus tard, donneront le nom au nouveau pays. Les Belges sont venus de la vallée du Rhin et de la rive droite au nord du Main (cf. Dumont, 2005 : 12). Leur société est plutôt individualiste avec un roi dans chaque tribu, mais sans organisation collective.

La conquête romaine et les invasions germaniques

Au moment où les Romains envahissent la Gaule, la royauté connaît une crise provoquée par la multiplicité des tribus. En 57 avant J.-C. Jules César se heurte aux Belges, événement dont nous avons le témoignage dans ses *Commentarii de bello Gallico*. Le territoire belge est romanisé et reste sous cette influence quatre siècles et demi. C'est une période de prospérité économique. Le chef officiel, le représentant de Rome, s'appelle « *legatus Augusti pro praetore provinciae Belgicae*¹¹ » (cf. Dumont, 2005 : 18). À la fin du III^e siècle la *Belgica* est divisée en trois provinces : *la Germanie seconde, la Belgique première et la Belgique seconde*.

Vers l'an 255, ce sont les Germains qui envahissent le pays. L'Empire affaibli résiste peu. De l'autre côté, après la prise du pouvoir par Constantin en 306, le territoire belge assiste à l'expansion du christianisme. L'existence d'un certain saint Materne, évêque de la Germanie seconde est déjà confirmée au début du IV^e siècle (cf. Dumont, 2005 : 26).

Finalement, l'Empire disparaît, les invasions des tribus (Vandales, Suèves, Alènes, Francs) s'accroissent. Les **Francs** l'emportent et plus tard fondent le célèbre royaume.

Pourtant, le peuplement de la Belgique à l'époque n'est pas uniforme : nous pouvons distinguer les cultures de tradition romaine et les autres de tradition germanique. Les tribus des Francs sont en constant mouvement. C'est ainsi qu'entre le VI^e et le XII^e siècle les parlers

¹¹ Traduction fr. : légat d'Auguste, gouverneur de la province Belgique

romans progresseront entre la mer du Nord et le Brabant, tandis que, à l'est, les régions d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Trond se laisseront germaniser (cf. Dumont, 2005 : 28).

Haut Moyen-Âge

L'époque des Mérovingiens, dont le premier roi était **Clovis**, baptisé par saint Rémy au V^e siècle, est suivie de celle des Carolingiens qui donneront au monde un nouvel Empire avec **Charlemagne** (800).

Après la chute de l'Empire carolingien et le partage du territoire¹², deux nouvelles puissances naissent : les futures France et Allemagne, séparées par une zone médiane qui préfigure les États actuels des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg (cf. Dumont, 2005 : 51).

Vers l'an 800 les Vikings commencent à envahir le territoire futur belge. Après de longs combats, ceux-ci sont vaincus en 948 par **Arnould I^{er}** qui reconstitue ainsi l'unité de la Flandre. Arnould stabilise l'ordre dans le comté flamand par une série de bonnes décisions politiques. C'est au Moyen Âge que l'essentiel de la frontière linguistique entre l'aire romane et l'aire germanique s'établit.

La Principauté de Liège

Au X^e siècle, un nouvel état naît sur le territoire belge : La Principauté de Liège. Elle est un des états du Saint-Empire romain germanique. Jusqu'en 1795 le territoire belge est divisé en deux pays distincts : les Pays-Bas du Sud et la principauté de Liège, les deux suivants une histoire un peu différente. La Principauté est connue au Moyen Âge pour ses écoles. L'époque d'**Érard de La Marck** (XVI^e siècle) est considérée comme l'âge d'or de la Principauté. Deux siècles plus tard, la Principauté prend fin à la suite des guerres de la Révolution liègeoise.¹³ En 1795 elle a est rattaché à la France et connaît ensuite le même sort que le reste du territoire belge. (voir ci-dessous)

Les Pays-Bas du Sud

Après la guerre de Cent Ans le reste du territoire belge uni avec les Pays-Bas actuels appartient aux ducs de Bourgogne qui sont, eux, les vassaux des rois de France. Sous **Philippe le Bon** et son fils **Charles le Téméraire**, le pays prospère du point de vue

¹² Le Traité de Verdun en 843

¹³ Réaction à la Révolution française

économique. Après la mort de ce dernier (1477), ce sont les Habsbourg qui s'emparent des possessions bourguignonnes.

Charles Quint, né en 1500 à Gand, rassemble sous son autorité l'héritage des Habsbourg et des ducs de Bourgogne. Le territoire sera désormais dénommé Pays-Bas espagnols.

Au XVIII^e siècle, à la suite des guerres de succession d'Espagne qui se terminent par le traité d'Utrecht en 1713, les Pays-Bas du Sud passent aux Habsbourg d'Autriche et deviennent ainsi les Pays-Bas autrichiens. C'est à partir de cette époque que le sentiment « belge » commence à voir le jour. Cette tendance aboutit en 1792 à la formation, par les réfugiés réunis à Paris, du Comité uni des Belges et Liégeois.

En 1795 la France annexe la totalité du territoire belge. La francisation des élites belges s'accélère. Cette période dure jusqu'en 1815 où la souveraineté hollandaise remplace la souveraineté française (à la suite du Congrès de Vienne).

La Révolution belge

La souveraineté hollandaise dure jusqu'en 1830. Les habitants des provinces du Sud sont catholiques, tandis que ceux des provinces du Nord, ainsi que le roi, sont protestants. De plus, l'État devient de plus en plus autoritaire. En 1830, la Révolution belge éclate. Les Belges triomphent des Hollandais. Le nouvel État est ensuite reconnu internationalement et doté d'un statut neutre. En 1831 la Belgique devient une monarchie constitutionnelle dont le premier roi est **Léopold I^{er}**. Le français, étant la langue des élites, est choisi comme seule langue officielle. Le peuple parle les langues régionales.

Le XIX^e siècle et le XX^e siècle

Au XIX^e siècle, la Belgique entière prospère, surtout grâce à ses ressources en charbon et en fer. Elle devient une puissance industrielle et même une puissance coloniale à la suite de l'occupation du Congo qui n'obtiendra son indépendance qu'en 1960.

Pendant la Première guerre mondiale, surtout au début de la guerre, la Belgique est dévastée et ensuite occupée par les Allemands (cf. Hulicius, 2006 : 142 - 148). Avant la Seconde guerre mondiale, la Belgique est officiellement neutre et demande neutralité d'autres pays pour sauvegarder la paix en Europe (cf. Hulicius, 2006 : 151). Plutard, le pays est de nouveau occupé par les Allemands. L'attitude du roi **Léopold III** est plutôt contradictoire, soutenant d'un côté le gouvernement en exil, de l'autre côté ne luttant pas véritablement contre les occupants. La Belgique connaît ses propres partis fascistes, par exemple le parti rexiste de

Léon Degrelle. Les Wallons obtiennent un statut des « Germains francophones » (cf. Hulicius, 2006 : 154).

Après la guerre, la Belgique devient l'un des pays fondateurs de l'OTAN et de la Communauté économique européenne, aujourd'hui Union européenne.

Tout au long de la deuxième moitié du XX^e siècle, les communautés francophone et néerlandophone s'opposent. Plusieurs réformes institutionnelles sont mises en oeuvre dont les plus importantes sont les lois linguistiques de 1963 instaurant le cadre de l'usage des trois langues officielles du pays : le français, le néerlandais et l'allemand, et enfin en 1993 la réforme de la Constitution belge transformant la Belgique en État fédéral.

4. Les langues romanes de Belgique

Les tribus gauloises vivant sur le territoire belge ont subi à la supériorité des Romains qui ont envahi le pays en 57 avant Jésus-Christ (cf. Josserand, 1988¹⁴). Le latin a complètement supplanté leur langue vers le IV^e siècle, en la réduisant à l'état de substrat. À peu près un siècle plus tard, les Francs envahissent ce territoire apportant leur langue germanique qui constitue un superstrat. Le roman naît lentement, mais assez tôt après sa naissance, il présente de nombreuses variantes. Déjà le substrat gaulois a été différencié selon les tribus. En plus, la langue germanique ne s'est pas implantée partout de la même façon. Le roman se divise en deux groupes : *langues d'oc* et *langues d'oïl*.¹⁵, dont le deuxième groupe (langues d'oïl) concerne le territoire belge. Nous allons nous intéresser donc à ceux-ci.

Les langues d'oïl se divisent encore en plusieurs groupes. Au début du XIII^e siècle leurs sous-dialectes sont déjà individualisés. Nous pouvons mentionner certains traits qui différencient l'évolution des sous-dialectes sur le territoire belge par rapport à celle du français¹⁶ :

- conservation du [w] germanique
- maintien de [k] devant < a >
- diphtongaison de < e > devant < r >, < s >
- conservation du timbre vélaire de < u > latin

Peu à peu, les trois dialectes principaux du territoire belge voient le jour. Ce sont le **picard** à l'est, le **gaumais** (appelé aussi lorrain) au sud et le **wallon**.¹⁷



¹⁴ Les pages de l'oeuvre ne sont pas numérotées

¹⁵ Division d'après la façon de dire *oui* : Langues d'oc – mot latin *hoc*, langues d'oïl – *hoc ille est*

¹⁶ Ce ne sont que des exemples illustratifs, il y en a beaucoup d'autres (cf. Blampain et collectif, 1997 : 86 - 88)

¹⁷ La carte est tirée de l'oeuvre : Remacle, Louis. *La différenciation dialectales en Belgique romane avant 1600, Liège: Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1992*

5 Le wallon. Caractéristique générale de la langue

Le wallon appartient à la branche gallo-romane (avec les autres langues d'oïl, le franco-provençal et l'occitan).

À l'origine du terme *wallon* est le nom que les Germains ont donné aux peuples vivant sur la rive gauche du Rhin au nord-est de la Gaule : *walha*. Les traces du mot *wallon* remontent jusqu'au XV^e siècle où il désigne déjà une langue d'oïl. Selon Mahin le mot est employé surtout par les intellectuels¹⁸, les archives utilisent des nominations plus particulières comme p.e. *Langage namurois* (cf. Mahin, 1999 : 17).

5.1 Les dialectes du wallon. La répartition géographique

Le wallon couvre la plus grande partie du territoire de la Communauté francophone de Belgique. La zone est limitée au nord par la frontière linguistique (établi en 1963) séparant l'espace wallon (c'est-à-dire francophone) de l'espace néerlandophone. À l'est il voisine avec l'allemand central, au sud avec le francique mosellan et le lorrain et à l'ouest avec le picard.

De plus, il est possible de trouver les wallonophones aux États-Unis, précisément dans le Wisconsin. Ils y ont émigrés au XIX^e siècle.

Il faut signaler qu'il n'existe pas un parler wallon uniforme et commun – *une koinê*. Il y en a plusieurs variations qui sont structurées selon les traits phonétiques et lexicaux (cf. Josserand, 1988) :

- le wallo-picard
- le namurois
- le liègeois
- le wallo-lorrain

À l'intérieur de ces sous-dialectes, il y existe des groupes encore plus particularisés (p.e. pour le liègeois c'est l'hesbignon, l'ardennais, etc.) (cf. Josserand, 1988).

¹⁸ Par exemple en 1510 Jean Lemaire des Belge emploie *vualon* et *romand* comme des synonymes

5.2 Histoire de la langue

Le dialecte wallon s'est individualisé dès le XII^e ou le XIII^e siècle (cf. Remacle, 1992 : 163), mais les traits différenciateurs essentiels apparaissent déjà dès le X^e siècle.

Dès le XIII^e siècle, l'individualité du wallon et de ses variétés est très nette. Pourtant, les limites les plus anciennes, ainsi que les causes de leurs fixations ne sont pas faciles à déterminer. D'après Morf cité par Blampain, les dialectes se sont développés sur les territoires des anciens diocèses, eux-mêmes calqués sur les divisions administratives romaines. De plus, les frontières naturelles ont certainement joué un rôle aussi (cf. Blaimpan et collectif, 1997 : 92).

Le wallon écrit n'apparaît qu'au début du XVII^e siècle. C'est la fin approximative de la période de l'ancien wallon. Les textes parus au XVII^e et au XVIII^e siècles - les oeuvres des auteurs intellectuels - sont la preuve de la vitalité de la langue dans la noblesse et la haute bourgeoisie de l'époque (cf. Jossierand, 1988).

Pourtant, déjà au XVI^e siècle, l'État intervient à l'usage des langues et surtout dès le début du XIX^e siècle, toutes les langues régionales, wallon y compris, sont largement repoussées par le français, surtout par des raisons extra-linguistiques (cf. Werner, 1997 : 19). Spécialement, deux interventions officielles sont à mentionner :

- *L'ordonnance de Villers-Cotterêts* (déjà en 1539) de François I instaurant le français comme la langue officielle de l'État. Cependant, apparemment, il ne faut pas accuser cette Ordonnance de la perte des langues régionales, étant donné qu'elle a été pointée contre le latin. La phrase : « ... Nous voulons q[ue] dorénavât tous arrests, ensemble toutes autres procedeurs soyent de nos cours souveraines ou autres subalternes et inferieures soyent prononcer, enregistrer et delivrer aux parties **en langage maternel francoys** et non autrement. » (cf. *Assemblée Nationale* [en ligne]. 2012, article 111 [cit. 2012-03-12], disponible de WWW : <<http://www.assembleenationale.fr/histoire/villers-cotterets.asp>>) ne dit pas explicitement que le « langage maternel francoy » soit le français, la langue de l'Île-de-France. Cela pourrait tout de même signifier « toutes les langues romanes du territoire français ». Cependant, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts est pour la plupart du temps désignée comme la première intervention de l'État apportant un effet négatif sur les langues régionales.

• *Le décret de l'abolition des langues régionales du 20/7/1794* signé à la suite de l'enquête de jacobine abbé Grégoire, membre de l'Assemblée constituante. Les patois sont considérés comme les destructeurs de l'unité nationale (cf. Werner, 1997 : 25). Le côté pragmatique y joue aussi un rôle : la traduction de toutes les lois de la Révolution Française dans les langues régionales était chère (cf. Bertrand Barère de Vieuzac : *Rapport du Comité de salut public sur les idiomes, 1794*¹⁹).

Cependant, ces documents ne sont pas les seuls facteurs du rejet des langues régionales. Le développement de l'instruction, l'influence grandissante des médias, les exigences administratives et la mobilité croissante des populations – tous ces phénomènes de l'époque moderne ont contribué pour une large partie à la perte progressive des langues régionales. Face à la langue géographiquement diversifiée, le français s'est imposé comme la langue de communication. Il ne faut pas non plus oublier les actions de certains mouvements antidialectaux ; les enfants punis à l'école après avoir parlé patois.²⁰ Les précautions ont porté leur fruit : la transmission familiale des langues régionales a été rompue.

Le wallon devait aussi faire face au nombre des préjugés, surtout concernant son « insuffisance linguistique » : l'absence de structure, lexique rudimentaire etc. (cf. Werner, 1997 : 20). Il faut noter effectivement le manque de termes abstraits et politiques. Cependant, c'est surtout la conséquence de son refoulement forcé.

L'état s'en est rendu compte plutôt tardivement. Il intervient par deux décrets favorables pour le wallon :

- *Le décret Urbain de 24/1/1983* sur l'apprentissage à l'école des dialectes de Wallonie
- *Le décret Féaux de 14/12/1990* qui précise le statut des langues régionales endogènes de la communauté française de Belgique (cf. Werner, 1997 : 26).

À l'heure actuelle la langue est surtout parlée chez les hommes, parmi les personnes âgées de plus de 50 ans, dans le milieu agricole et dans la sphère intime (cf. Werner, 1997 : 15).

¹⁹ Texte lu au cours Langues régionales de France

²⁰ Joël Thiry, responsable du Musée de la Parole en Ardenne précise : « Pendant le temps de récréation à l'école, lorsqu'un élève a parlé patois et a été entendu par d'autres personnes, on lui a donné une allumette. Lorsque celui-ci a entendu quelqu'un d'autre, il lui a remis cette allumette. L'élève qui l'avait à la fin de la récré a été puni. »

5.3 Littérature

Les plus anciens textes sont deux cramignons²¹ de 1600. Entre 1600 et 1789 400 pièces ont été rédigées surtout du genre burlesque et satirique avec les thèmes de mariages, femmes, fêtes locales, etc.

Entre 1631 – 1636 *Dialogues de paysans*, une oeuvre où la qualité et la vigueur de la langue et du traitement sont étonnantes, a été publiée.

En 1757 et 1758 quatre opéras comiques réunis sous le titre *Le théâtre liégeois* (dont le plus fameux *Li voyèdje di Tchôfontinne*) ont été publiés. Le texte était le résultat de collaboration de quatre auteurs – Simon de Harlez, Jacques-Joseph Fabry, Pierre-Grégoire de Vivario, Pierre-Robert de Cartier de Marcienne (cf. Josserand, 1988).

Tout ensemble, nous pouvons relever un nombre important de recueils de poèmes (plus de 1000), de chants et chansons, de nouvelles et récits et de pièces de théâtre (plus de 10 000).

La première pièce du théâtre wallon moderne est *Tati l'pèriki* de l'écrivain wallon par excellence : Edouard Remouchamps.²² Le théâtre wallon est populaire jusqu'à aujourd'hui. Il y a plus de 300 associations fédérées qui donnent des représentations annuelles (cf. Mahin, 1999 : 58). Par exemple, dans le Musée de la Vie wallonne à Liège les spectacles avec l'objectif de sensibiliser les enfants au wallon sont joués deux fois par semaines. Ces spectacles sont inspirés par les théâtres traditionnels liégeois.²³

Il est possible de trouver aussi de la bande dessinée en wallon, qu'il s'agisse de la traduction des Aventures de Tintin²⁴ ou des oeuvres originales wallonnes.²⁵

Quant aux romans, l'auteur Lucyin Mahin est un grand promoteur de l'écriture wallonne.

La littérature wallonne actuelle ne repose pas sur le support d'une langue commune et est basée sur le caractère oral spontané (cf. Werner, 1997 : 33).

²¹ Un cramignon = une danse traditionnelle de la région de Liège dont origines remontent au XII^e siècle

²² Il a vécu entre les années 1836 - 1900

²³ Les personnages clés sont Charlemange et Tchanchès (cf. *Musée de la vie wallonne* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-03-08], disponible de WWW : http://www.viewallonne.be/sites/provincedeliege.be.mvw/files/Le_theatre_de_marionnettes_nouveau_site.pdf).

²⁴ P.e. L'émérôde d'al Castafiore – Les Bijoux de la Castafiore

²⁵ P.e. Joël Thiry : Djustin Titorval, one linwe ki va so tot

5.4 Orthographe

Vu le besoin de règles d'orthographe en écrivant un texte, j'ai décidé d'ajouter un chapitre à ce sujet. Le wallon, malgré une littérature plutôt riche, est surtout une langue orale qui n'a jamais été codifiée d'une façon unifiée. Cela s'explique par les grandes différences entre les dialectes du wallon et la difficulté de les noter par écrit.

Cependant, il y a quelques tentatives d'établir une orthographe unifiée. Je les présente ci-dessous :

• **Système Feller**

Jules Feller (1859 – 1940) était un académicien belge, un dialectologue réputé du wallon. L'orthographe, proposée par lui et publiée pour la première fois dans le *Bulletin de la société liégeoise de littérature wallonne* en 1900, se donne trois objectifs principaux (cf. *Orthographe wallonne* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-03-09], disponible de WWW : <<http://orthographe-wallonne-regles.skynetblogs.be/>>) :

- construction à partir de la prononciation wallonne
- orthographe proche du français
- le plus grand respect de l'étymologie

Ce type d'orthographe ne permet pas de prononcer chaque dialecte du wallon différemment (ce qui est le cas lorsque les personnes le parlent). C'est la raison pour laquelle, il y a aujourd'hui d'autres initiatives.

• **Li Rfonde wallon**

Le projet lancé au début des années 90 par **Johan Viroux**, **Lucien Mahin** et **Laurent Hendschel** se concentre sur la constitution d'une langue wallonne au standard permanent, mais uniquement au niveau de l'écrit. L'orthographe est unifiée pour tous les Wallonophones, mais les accents restent particuliers dans chaque région.

• **Vera**

L'orthographe Vera est une nouvelle tentative de l'unification visant à ce que les graphèmes employés permettent une prononciation propre à chaque région sans se servir d'accents supplémentaires.

5.5 Dialectologie

Le wallon est l'objet de nombreuses recherches qui veulent enregistrer la langue le plus possible de peur qu'elle ne disparaisse.

Il y a de nombreux travaux concernant la langue et son usage sur le territoire belge. Je vais en mentionner quelques uns :

- *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de **Charles Grandagne** paru en 1845.
- *Atlas linguistique de la Wallonie (ALW)*, l'oeuvre gigantesque dont l'initiateur était **Jean Haust** (1868 – 1946). L'ALW est rédigé depuis 1935 et recense les différentes prononciations des mots wallons, picards, gaumais, champenois et les synonymes. Jusqu'à maintenant, il comprend quinze tomes, chacun consacré à un domaine particulier. L'auteur Jean Haust ensemble avec **Jules Feller** (1859 – 1940) sont considérés comme fondateurs de la dialectologie wallonne (cf. Mahin, 1999 : 24).
- Les travaux de **Louis Remacle** (1910 – 1997), successeur de Jean Haust dans le chaire de l'Académie royale de langue et de littératures françaises de Belgique. Il s'intéressait à la littérature médiévale sur le territoire wallon en y distinguant les traits dialectaux de l'époque. Dans *La fragmentation dialectale de la Belgique romane*, une étude conçue dans une perspective historique et fondée sur 32 traits différenciateurs entre wallon, picard et lorrain, il a déterminé « les zones hybrides » wallo-picarde et wallo-lorraine. (cf. Blampain et collectif, 1997 : 84).
- Dans les années 70 et 80 plusieurs enquêtes ont été entreprises. Elles s'intéressaient aux opinions sur le wallon, aux contextes dans lesquels il est utilisé, à la « qualité de la langue parlée ». Citons, à titre d'exemple, la remarquable enquête menée par le grand dialectologue contemporain **Michel Francard** et publiée dans la revue *Présence francophone* en 1988 sous le nom *La vitalité du français en Ardenne belge : étude sociolinguistique du village de Lutrebois*.

5.6 Institutions officielles de la revitalisation du wallon

Il y a beaucoup d'institutions qui veulent sauvegarder le wallon. D'abord, je vais mentionner les plus anciennes :

- **La société de Langue et de Littérature wallonnes** créée en 1856 par les membres de la haute bourgeoisie. La société est composée de quarante membres. Son but principal est de défendre et d'illustrer le wallon par l'édition d'ouvrages de qualité.
- **L'Union culturelle wallonne** fondée en 1930 avec la mission principale de regroupement des compagnies théâtrales, des comités et des centres de recherche sur le wallon. L'U.C.W. organise des manifestations artistiques, conférences, journées d'études, s'emploie à la promotion du théâtre amateur en wallon. Elle organise la compétition du prix du Roi Albert pour les groupes du théâtre wallon avec l'objectif de sa valorisation.
- **L'Institut Jules Destrée** fondé en 1938 se donnant pour objectif la défense et la promotion de la Wallonie dans le domaine historique et culturel. Jules Destrée, lui-même, est créateur des Chaires d'Études philologiques des dialectes wallons et celle de l'Histoire de la littérature wallonne à l'Université de Liège.

En dernier lieu, mais non pas par ordre d'importance, il faut mentionner les clubs régionaux implantés dans de petites villes et villages et les revues des langues régionales.²⁶

²⁶ P.e. Revue *Singuliers* – un périodique trimestriel édité par le Musée de la Parole en Ardenne

5.7 L'enseignement en wallon

En Wallonie, il n'existe aucun établissement de type bilingue comme *Diwan* en Bretagne (enseignement du breton) ou *Calandrette* dans le Midi de la France (enseignement de l'occitan).

Il est possible de participer à certains cours de langue, mais en dehors des cours officiels à l'école.

Le wallon reste, notamment à Liège, plus présent dans la vie quotidienne que ce n'est le cas dans le reste du pays. Il n'est pas donc étonnant qu'il existe de nombreuses initiatives de l'enseignement de la langue. La Haute École Jonfosse qui forme les futurs instituteurs et institutrices donne par exemple des cours de wallon. Le but principal est de montrer aux nouveaux enseignants (et par leur intermédiaire aux enfants) que le wallon n'est pas une langue vulgaire. Les cours combinent une méthode d'imprégnation dans la langue avec celle plus classique de leçons ou d'animations sur base de textes choisis (cf. *L'école Jonfosse* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-06-04], disponible de WWW : < <http://www.jonfosse.be/> >).

Le wallon fait aussi partie des cours à option dans les universités belges (notamment à Liège et Louvain).

5.8 Média wallons

Télévision

La RTBF²⁷ publie un magazine mensuel *Wallons,nous!*. Il s'agit d'un magazine culturel et patrimonial qui se donne pour but de présenter différents modes d'expressions que nous pouvons trouver en Wallonie. Chaque émission est accompagnée d'un guide qui nous montre le lieu ou la ville où on parle le dialecte ou la langue régionale. Le guide nous accompagne justement en parlant ce dialecte/langue. L'émission est sous-titrées en français. De plus, d'autres moyens d'expressions culturelles sont mentionnées dans chaque émission : le théâtre wallon contemporain, une nouvelle BD écrite en wallon, les entrevues avec les écrivains wallons, etc. (cf. *La RTBF*, [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW : < http://www.rtbf.be/tv/emission/detail_wallons-nous-theatre-wallon?id=64 >).

²⁷ La radio télévision belge francophone

Canal C projette depuis 2011 une nouvelle émission en wallon, dans le but de « pratiquer la langue d'antan de façon joyeuse ». L'émission est lancée deux fois par mois. Elle présente des actualités belges en se servant de l'humour.

(cf. *Le Canal C*, [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW :

< http://www.canalc.be/index.php?option=com_content&view=article&id=1623:Une%20nouvelle%20%C3%A9mission%20en%20Wallon%20sur%20Canal%20C&catid=99:general&Itemid=76 >).

Radio

Il y a une dizaine de stations radio qui diffusent des émissions en wallon sur la fréquence modulée. Les émissions sont en moyenne lancées deux fois par semaine et elles s'intéressent aux actualités du territoire belge ou aux événements culturels dans l'espace wallonne. Pour donner quelques exemples je vais mentionner les chaînes suivantes : **Radio Tchauchwêr**, **RTBF Mons**, **Li sîze walone** (cf. *Le walon* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW : < <http://aberteke.walon.org/posses.html#radio> >).

Presse

Plusieurs revues sont publiées en wallon, d'habitude contenant aussi une partie écrite en français. Il s'agit plutôt de revues dialectales que de presse quotidienne. Elles rassemblent les ouvrages en wallon, informent des événements culturels, etc. Deux exemples parmi à peu près une dizaine d'autres : **El Bourdon** ou **Lî Chwês** (cf. *Lî chwês* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW : < <http://www.lichwes.be/> >).

II. PARTIE PRATIQUE

1 Introduction

La partie pratique comporte quatre points majeurs ; à savoir les prémisses de la recherche, la méthode, les résultats et la synthèse. Le premier point résume les questions que je me suis posé en préparant la recherche.

Le deuxième décrit le procédé préparatif et évaluatif du travail. Les résultats sont divisés en quatre volets : le premier calcule les réponses de tous les sondés ensemble, les trois suivants montrent les différences en fonction du sexe des sondés, leur milieu d'origine et l'âge. Chaque volet est accompagné d'un tableau des données statistiques pour montrer les réponses en pourcentage et ainsi justifier les conclusions du travail. Mes interprétations, fondées sur la lecture des ouvrages dialectologiques, sur les connaissances générales des lieux de la recherche et celles de la culture belge aussi bien que sur l'observation des personnes sondées, sont incluses dans l'avant-dernier volet. Enfin, une synthèse clôture la partie pratique.

2 Recherche

2.1 Prémisses fondamentales

Pendant la préparation de la recherche, je me suis concentrée sur les questions suivantes :

- 1) Qu'est-ce qui est à l'origine de la perte des langues régionales?**
- 2) Jusqu'à quelle mesure le wallon reste-il une langue vivante? Par quel groupe de personnes et dans quel milieu est-il parlé le plus?**
- 3) Est-il transmis au sein de la famille? Jusqu'à quel point?**
- 4) Jusque dans quelle mesure le wallon fait-il partie de l'identité régionale ou nationale des Belges?**
- 5) Quelles sont les opinions des personnes sondées quant à l'avenir du wallon?**

Ad 1) Les langues régionales en général sont en train de disparaître. Cette déperdition est due à de nombreuses raisons et liée à un certain nombre de facteurs : ou bien nous parlons de la politique opprimante de l'État due à sa volonté d'imposer une seule langue officielle pour raisons pragmatiques ou économiques, ou bien nous mentionnons l'énorme transformation de la société des deux derniers siècles : et spécialement l'abandon des secteurs primaires et secondaires du travail au profit du secteur tertiaire. Les premier et deuxième secteurs sont

étroitement liés à la vie traditionnelle laquelle, d'un autre côté, est liée à l'utilisation de la langue régionale (cf. Pooley, 2003 : 14).

Ad 2) Le wallon suit à peu près le même modèle que d'autres langues régionales. Il est parlé surtout parmi les personnes âgées de plus de 50 ans, dans le milieu agricole, dans une sphère intime et par les hommes (cf. Werner, 1997 : 15). Selon Pooley, le fait que le wallon soit davantage parlé par les hommes rappelle la notion du prestige latent. Il constate que les hommes parlent plus les langues régionales, qu'ils ont tendance à exagérer leurs compétences linguistiques (tandis que les femmes les sous-estiment). De plus, une langue régionale est employée plus dans le groupe unisexe des hommes que dans le groupe mixte. Pooley explique ce phénomène par le rôle important des femmes dans la transmission de la langue : elles se rendent compte de l'importance de l'utilisation de la « bonne forme » pour la promotion sociale. Elles parlent alors à leurs enfants sous cette forme.

Bal apporte un autre point de vue : selon lui la repression des langues régionales a été plus forte dans les écoles des filles que dans celles des garçons (cf. Bal, 1978 : 35).

Un autre facteur de vitalité d'une langue est le lieu de résidence des locuteurs. De plus en plus de personnes déménagent en ville. Cette mobilité est liée à une certaine substitution de la langue régionale, qui est ensuite remplacée par la langue dominante. Les langues régionales se maintiennent mieux dans les communautés où les activités traditionnelles fournissent une base économique solide, c'est-à-dire dans le milieu agricole (cf. Pooley, 2003 : 16).

Ad 3) La transmission familiale est en récession. Comme j'ai déjà mentionné ci-dessus, les femmes utilisent moins les langues régionales que les hommes. Pourtant, ce sont elles qui jouent un rôle important dans la transmission. Cependant, les hommes ont tendance à employer davantage une langue régionale lorsqu'ils parlent à leurs (petits-)enfants si ceux-ci sont du sexe masculin.

Ad 4) En général, la langue peut être un puissant moyen d'identification.

Le terme de *Wallonie* a été proposé par la Société de la littérature liégeoise en 1886 où une revue portant ce nom a été mise en circulation (cf. Werner, 1997 : 12). Aujourd'hui la Wallonie désigne tout le territoire de l'aire francophone de Belgique (n'y comptant pas la ville de Bruxelles). Cependant, le wallon n'est pas parlé sur l'intégralité de ce territoire. Il ne faut pas oublier le picard et le gaumais, les deux représentant deux langues d'oïl différentes. Tout de même, le wallon est une sorte de signe d'identité qui a dépassé les deux autres. Selon

Werner « la langue wallonne contient une portion importante du passé de la Wallonie, étant aussi une langue de racine » (cf. Werner, 1997 : 21). Les Belges habitant le territoire francophone se disent eux-mêmes plutôt « Wallons » que « Belges ». Ce terme fait une sorte d'opposition au qualificatif « Flamands » des habitants du territoire néerlandophone. Ceci peut être une marque de l'importance culturelle du wallon.

Ad 5) J'ai supposé que les sondés wallonophones seraient plus optimistes vis-à-vis de l'avenir du wallon par rapport à ceux qui ne parlent pas wallon du tout. Ce serait une tendance tout à fait logique : le fait de parler une langue traduit une certaine affection pour elle. Il est difficile d'imaginer de voir disparaître quelque chose que nous aimons. D'un autre côté, j'ai estimé que les non-wallonophones ne s'intéresseraient point à l'avenir de la langue ou qu'ils auraient une attitude négative.

2.2 Remarques méthodologiques

La recherche a été faite en octobre 2011 dans les alentours de Marche-en-Famenne, dans la province du Luxembourg en Belgique.

Pour la distribution des questionnaires j'ai choisi la technique de *snowball sampling*²⁸ en sachant que cette technique ne pourra pas créer un groupe étalon, mais qu'elle me permettra d'identifier le groupe des sondés et montrer les tendances présentes. En lisant les résultats du questionnaire il faut tenir compte du choix du rôle de la personne sondée qui veut se présenter sous la plus belle lumière et coche, souvent, les options de la langue soutenue. (cf. Disman, 2008 : 132)

²⁸ L'informateur originel nous mène vers d'autres membres du groupe-cible (cf. Disman, 2008 : 114)

2.3 Choix des questions posées

En rédigeant le questionnaire, j'ai employé les questions de cinq domaines : les informations personnelles qui m'ont ensuite servi à évaluer les questionnaires (questions n°1 – 6)^{29 30}, les connaissances du wallon (7b, 10, 16)³¹, la transmission du wallon (8, 9)³², la perception du wallon comme un phénomène de la Belgique francophone (11 – 13)³³ et l'interférence du wallon sur le français de Belgique (14, 15)³⁴.

J'ai choisi ces cinq domaines en prenant en considération le fait que je ne pourrai pas les développer en profondeur.

Les questions sur l'interférence du wallon sur le français de Belgique ont été rédigées en utilisant un dictionnaire des belgicisms (*Francard, Michel. Dictionnaire des belgicisms, Bruxelles: édition de Groupe De Boeck s.a., 2010.*), un dictionnaire franco-wallon (*Bauthière, Yannick. Motif d'potche walon-francès & francès-walon = Dico de poche wallon-français & français-wallon, Fouenant : Yoran Embanner, 2009*) et un atlas linguistique (*Remacle, Louis. La différenciation dialectales en Belgique romane avant 1600, Liège: Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1992*).

Le vocabulaire employé dans la question n°14 consiste chaque fois en une paire des mots dont l'un est d'origine wallonne et l'autre appartient au français standard. Il fallait prendre en considération les différences du français de France et celui de Belgique pour le choix des mots.³⁵

La question n°15 s'intéresse à l'influence du wallon sur la prononciation, compte tenu des différents résultats des palatalisations en français et en wallon.³⁶

Le texte de la question n°16 est tiré d'un conte *Li boc do vi*³⁷ écrit par l'écrivain wallon Armand Lejeune. Ce texte est rédigé en wallon des alentours de Marche-en-Famenne, lieu d'origine de la plupart des sondés et veut vérifier si la réponse à la question n°7b correspond à la réalité, c'est-à-dire si les compétences proclamées en wallon cadrent avec la compréhension/non-compréhension du texte.

²⁹ Questions précises cf. aux *Annexes* – le formulaire du questionnaire

³⁰ Âge, sexe, lieu de séjour, lieu de naissance

³¹ Compétences en wallon, lecture, compréhension

³² Moyen d'apprentissage du wallon, la transmission aux enfants

³³ Avenir du wallon, son rattachement à la Wallonie, langue/dialecte

³⁴ Lexique, prononciation

³⁵ Chef du conseil municipal: *un bourgmestre* - mot officiel en Belgique contre *un maire* – mot officiel en France

³⁶ [vila:ʒ] – français standard, [vila:dʒ] - influence du wallon, [vila:f] – influence du wallon ou du flamand (cf. Remacle, 1992, p. 47, 132)

³⁷ Le texte a été gentiment alloué par le Musée de la Parole en Bastogne sans les données bibliographiques

2.4 Analyse des résultats

Les résultats sont calculés en pourcentage à partir de l'analyse des 102 questionnaires qui donnent une vue globale du sujet traité³⁸. Ensuite, j'ai choisi trois critères qui permettent une évaluation plus détaillée ; l'évaluation en fonction du sexe des personnes sondées³⁹, en fonction de l'endroit de leur enfance⁴⁰ et en fonction de leur âge⁴¹. Ces trois critères ont été choisis à partir des questions n° 1, 2 et 5 concernant les coordonnées personnelles et à partir des présupposés selon lesquels, premièrement, les idiolectes des femmes et des hommes diffèreraient, et, deuxièmement, le wallon serait plus présent dans le milieu rural, et, troisièmement, les personnes âgées parleraient davantage le wallon que les personnes plus jeunes.

Les questions n°3, 4, 6⁴² n'ont pas été évaluées étant donné que la plupart des sondés n'y ont pas répondu.

³⁸ Colonne n°1 du tableau ci-après

³⁹ Colonnes n°2 et 3 du tableau mentionné

⁴⁰ Colonnes n°4 et 5

⁴¹ Colonnes n°6, 7, 8, 9

⁴² Lieu de séjour, région de séjour, région de naissance

2.5 Résultats

		1 En tout	2 M	3 F	4 rural	5 urbain	6 18 – 30 ans	7 31 – 45 ans	8 46 – 60 ans	9 61 + ans
Quel âge avez-vous?	<i>18 – 30 ans</i>	32 %	31 %	33 %	31 %	35 %	X	X	X	X
	<i>31 – 45 ans</i>	25 %	22 %	27 %	22 %	30 %	X	X	X	X
	<i>46 – 60 ans</i>	27 %	31 %	24 %	29 %	24 %	X	X	X	X
	<i>61</i>	16 %	16 %	16 %	18 %	11 %	X	X	X	X
Êtes-vous ... ?	<i>Une femme</i>	50 %	X	X	48 %	59 %	51 %	56 %	43 %	50 %
	<i>Un homme</i>	50 %	X	X	52 %	41 %	49 %	44 %	57 %	50 %
Êtes-vous né ... ?	<i>Dans un milieu urbain</i>	64 %	33 %	39 %	X	X	30 %	56 %	32 %	25 %
	<i>Dans un milieu rural</i>	36 %	67 %	61 %	X	X	70 %	44 %	68 %	75 %
Quelle est votre langue maternelle?	<i>Le wallon</i>									
	<i>Les deux</i>	4 %	4 %	4 %	5 %	3 %	0 %	0 %	4 %	19 %
	<i>Le français</i>	93 %	94 %	92 %	94 %	92 %	91 %	100 %	96 %	81 %
	<i>Les deux</i>	3 %	2 %	4 %	1 %	5 %	9 %	0 %	0 %	0 %
	<i>Autre</i>									
En wallon...	<i>Je comprends tout et je sais parler très bien</i>	14 %	22 %	6 %	18 %	5 %	0 %	12 %	18 %	38 %

		1 En tout	2 M	3 F	4 rural	5 urbain	6 18 – 30 ans	7 31 – 45 ans	8 46 – 60 ans	9 61 + ans
	<i>Je comprends, mais ne sais dire que certaines phrases</i>	38 %	31 %	45 %	43 %	30 %	48 %	36 %	39 %	24 %
	<i>Je comprends, mais je ne sais pas communiquer</i>	17 %	20 %	14 %	14 %	22 %	20 %	4 %	25 %	13 %
	<i>Je ne comprends pas et je ne sais pas parler</i>	31 %	27 %	35 %	25 %	43 %	32 %	48 %	18 %	25 %
J'ai appris le wallon	<i>Dans ma famille</i>	81 %	90 %	72 %	84 %	86 %	88 %	85 %	74 %	67 %
	<i>À l'école</i>	4 %	5 %	3 %	3 %	5 %	8 %	0 %	0 %	8 %
	<i>Autres</i>	14 %	5 %	25 %	13 %	14 %	4 %	15 %	26 %	25 %
Parlez-vous wallon avec vos enfants?	<i>Je n'ai pas d'enfants</i>	41 %	32 %	51 %	48 %	43 %	87 %	31 %	22 %	0 %
	<i>Oui, c'est la langue que nous employons à la maison</i>	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	<i>Oui, à certaines occasions</i>	17 %	19 %	16 %	15 %	16 %	0 %	23 %	30 %	17 %
	<i>Non, mais j'essaie de les sensibiliser au wallon (théâtre etc.)</i>	9 %	14 %	3 %	9 %	10 %	0 %	0 %	13 %	25 %
	<i>Jamais</i>	33 %	35 %	30 %	28 %	31 %	13 %	46 %	35 %	58 %

		1 En tout	2 M	3 F	4 rural	5 urbain	6 18 – 30 ans	7 31 – 45 ans	8 46 – 60 ans	9 61 + ans
Lisez-vous des livres écrits en wallon?	<i>Oui</i>	11 %	19 %	3 %	14 %	5 %	0 %	15 %	13 %	25 %
	<i>Non</i>	89 %	81 %	97 %	86 %	95 %	100 %	85 %	87 %	75 %
Comment voyez-vous l'avenir du wallon? Va-t-il survivre?	<i>Dans un avenir proche, on ne le parlera plus du tout</i>	15 %	6 %	24 %	11 %	22 %	21 %	16 %	11 %	6 %
	<i>Il ne sera maintenu en vie que dans des milieux restreints</i>	78 %	84 %	72 %	82 %	72 %	67 %	80 %	86 %	88 %
	<i>Il finira par ressusciter et sera même enseigné comme seconde langue</i>	5 %	10 %	0 %	6 %	3 %	6 %	4 %	3 %	6 %
	<i>Autres possibilités</i>	2 %	0 %	4 %	1 %	3 %	6 %	0 %	0 %	0 %
Que représente selon vous le wallon pour la Wallonie? (le facteur le plus important pour vous)	<i>Il fait partie de l'identité wallonne, de son histoire et sa culture</i>	91 %	88 %	94 %	95 %	84 %	94 %	88 %	93 %	88 %
	<i>Il est important pour la différenciation par rapport à la France</i>	1 %	2 %	0 %	2 %	0 %	3 %	0 %	0 %	0 %
	<i>C'est un moyen de reconnaissance et de ralliement pour les Wallons qui se croisent à l'étranger</i>	4 %	4 %	4 %	3 %	5 %	3 %	4 %	7 %	12 %

		1 En tout	2 M	3 F	4 rural	5 urbain	6 18 – 30 ans	7 31 – 45 ans	8 46 – 60 ans	9 61 + ans
	<i>Autres possibilités (lesquelles?)</i>	4 %	6 %	2 %	0 %	11 %	0 %	8 %	0 %	0 %
Selon vous, le wallon est:	<i>Une langue</i>	18 %	25 %	10 %	14 %	24 %	18 %	4 %	25 %	25 %
	<i>Un dialecte</i>	82 %	75 %	90 %	86 %	76 %	82 %	96 %	75 %	75 %
Paires des mots	<i>un barakî</i>	81 %	84 %	78 %	84 %	89 %	85 %	76 %	82 %	81 %
	<i>Un ploumion</i>	15 %	20 %	10 %	19 %	11 %	6 %	12 %	21 %	25 %
	<i>un maïeur</i>	25 %	33 %	18 %	43 %	28 %	0 %	24 %	46 %	44 %
	<i>un spirou</i>	8 %	12 %	4 %	10 %	5 %	18 %	4 %	0 %	6 %
	<i>baguer</i>	11 %	14 %	8 %	8 %	16 %	3 %	4 %	18 %	25 %
	<i>agostant</i>	12 %	18 %	6 %	14 %	8 %	3 %	4 %	25 %	19 %
	<i>une noquette</i>	63 %	67 %	57 %	64 %	65 %	52 %	68 %	68 %	69 %
	<i>un pousse</i>	4 %	8 %	0 %	3 %	5 %	3 %	0 %	4 %	13 %
	<i>une cacaille</i>	58 %	51 %	65 %	58 %	65 %	76 %	56 %	50 %	38 %
	<i>nozé</i>	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %	0 %	4 %	0 %
	<i>spépieux</i>	47 %	47 %	47 %	56 %	32 %	21 %	48 %	57 %	81 %

		1 En tout	2 M	3 F	4 rural	5 urbain	6 18 – 30 ans	7 31 – 45 ans	8 46 – 60 ans	9 61 + ans
	<i>une crake</i>	27 %	37 %	18 %	29 %	27%	15 %	24 %	36 %	44 %
Prononciation du mot « village»	<i>[vila:ʒ]</i>	70 %	68 %	70 %	68 %	72 %	76 %	80 %	54 %	69 %
	<i>[vila:ʒ̥]</i>	16 %	16 %	16 %	17 %	14 %	3 %	12 %	29 %	25 %
	<i>[vila:f]</i>	15 %	16 %	14 %	15 %	14 %	21 %	8 %	18 %	6 %
Compréhension du texte	<i>Traduction sans</i> <i>aucun problème</i>	21 %	25 %	16 %	23 %	16 %	0 %	40 %	29 %	19 %
	<i>Compréhension</i> <i>de la majorité des</i> <i>mots et de l'idée</i> <i>générale</i>	29 %	35 %	24 %	34 %	22 %	39 %	4 %	32 %	44 %
	<i>Compréhension</i> <i>des certains mots</i> <i>sans l'idée</i> <i>générale</i>	32 %	22 %	43 %	23 %	48 %	49 %	8 %	36 %	31 %
	<i>Incompréhension</i>	18 %	18 %	18 %	20 %	14 %	12 %	48 %	3 %	6 %
	<i>Autres</i>	0 %	0 %	0 %	0%	0%	0 %	0 %	0 %	0 %

2.6 Vue globale

La proportion des groupes du même âge, sexe et du milieu de l'origine est à peu près comparable (avec deux légers écarts concernant le milieu de l'origine et la génération la plus jeune et la plus âgée). Quasi tous les sondés désignent le français comme leur langue maternelle (4 % mentionnent le français et le wallon, 3 % le français et une autre langue). La compétence active en wallon est plutôt rare (14 % des sondés), mais un nombre important de personnes participant à l'enquête disent comprendre le wallon sans que leur véritable savoir-parler puisse être vérifié (55 %). Un tiers des sondés ne comprend pas du tout le wallon.

Dans la question n°16 les proportions y correspondent plus ou moins. Le texte est bien compris dans 50 % des réponses, 32 % des sondés comprennent certains mots, seulement 18 % ne le comprennent pas du tout.

La plupart des sondés ont appris le wallon dans la famille (81 %). Beaucoup d'entre eux affirment, dans les commentaires, que leurs parents parlaient wallon entre eux. Lorsqu'ils adressaient la parole à leurs enfants, ils passaient tout de suite au français.

Seulement 4 % des sondés ont appris le wallon à l'école, habituellement grâce à un autre élève qui le parlait. De l'autre côté 14 % l'ont appris des domestiques de la maison, des personnes du voisinage, etc.

Un nombre important des sondés n'ont pas d'enfants, mais ceux qui en ont, ne leur parlent quasiment jamais en wallon. Dans aucune famille, le wallon n'est la première langue de la maison. 17 % l'utilisent à certaines occasions, 9 % essaient de sensibiliser les enfants au wallon, 33 % ne l'emploient jamais.

Les livres en wallon sont lus plutôt par les enthousiastes, vu la difficulté de lire une langue orale.⁴³

La plupart des sondés pensent que le wallon sera maintenu dans les milieux restreints (78 %). Le théâtre a été désigné plusieurs fois comme l'un de ces milieux.

Pour 91 % des sondés, le wallon signifie surtout une partie de l'identité wallonne, de leur histoire et de leur culture. Certains d'entre eux signalent qu'il ne faut pas oublier d'autres dialectes/langues de Belgique. Le wallon est considéré comme un dialecte dans 82 % des cas.

⁴³ Cette difficulté a été mentionnée plusieurs fois dans les commentaires à la fin du questionnaire

Les mots « barakî », « noquette », « cacaille » et « spépieux » sont choisis dans une moitié approximative des cas. L'usage d'autres mots d'origine wallonne est plutôt partiel. Le tableau ci-joint montre combien de fois les sondés ont coché l'équivalent correspondant.⁴⁴

Wallon		Français		Les deux	N'a pas répondu
un barakî	83	un vagabond	12	1	6
un ploumion	15	un flocon	78		9
un maieur	26	un bourgmestre	69	1	6
un spirou	8	un loustic	91	1	2
baguer	11	déménager	88	1	2
agostant	12	savoureux	89		1
une noquette	64	une noisette	32		2
un pousse	4	un puits	83		3
une cacaille	59	une camelote	37	3	3
nozé	2	mignon	99		1
spépieux	48	pointilleux	53		1
une crake	28	une blague	71	2	1

En ce qui concerne la prononciation du mot village, 70 % des sondés affirment de le prononcer selon le français standard, [vila:ʒ]. 16 % disent prononcer [vila:dʒ], 15 % [vila:f].

⁴⁴ Je n'ai employé ce tableau que dans le chapitre 2.2.1 *Vue globale* étant donné que son but principal est de traduire les mots wallons. Le pourcentage de l'usage du vocabulaire est tout de même lisible dans chaque tableau en fonction des différentes catégories

2.7 Réponses en fonction du sexe

J'ai collecté autant des questionnaires de femmes que d'hommes. Malgré à peu près la même proportion de personnes de même âge et de lieu d'origine, les réponses concernant les connaissances du wallon et sa perception générale diffèrent en fonction du sexe.

Les hommes affirment une plus grande maîtrise de la langue wallonne (22 % hommes disent comprendre tout et savoir très bien parler contre 6 % des femmes). Cependant, la différence de proportion du pourcentage dans la question n°16 concernant la compréhension du texte n'est pas si écartée. C'est-à-dire que les femmes le comprennent aussi bien que les hommes. Les hommes choisissent davantage des mots d'origine wallonne (sauf les cas de « cacaille » qui est plus présent chez les femmes et « nozé » et « spépieux » où la proportion est la même). Les mots les plus utilisés chez les deux sexes sont « un barakî », « une noquette » et « une cacaille ».

Les hommes essaient plus de sensibiliser leurs enfants au wallon (14 % contre 3 % des femmes) et lisent des livres écrits en wallon beaucoup plus que les femmes (19 % contre 3 % des femmes).

Les hommes sont plus optimistes quant à l'avenir du wallon : seulement 6 % d'entre eux affirment que « Dans un avenir proche on ne le parlera plus » contre 24 % des femmes. 10 % des hommes pensent que « Le wallon finira par ressusciter », tandis qu'aucune femme n'a coché cette option.

2.8 Réponses en fonction du lieu de l'origine

Ce sont les personnes issus du milieu rural qui ont participé majoritairement à l'enquête. Le pourcentage me permet de comparer les milieux urbain et rural d'une façon plus ou moins cohérente.

Les personnes originaires du milieu rural affirment une plus grande compétence active en wallon (61 % cochent les options « Je comprends tout et je sais parler très bien. » ou « Je comprends, mais ne sais dire que certaines phrases. » contre 35 % des sondés d'origine urbaine). Ils comprennent mieux le texte de la question n°16. D'un autre côté, la différence du choix du lexique n'est pas si nette. Bien que les mots « maieur », « agostant » et « spirou » soient deux fois plus présents dans l'idiolecte des gens d'origine rurale, il y a des mots d'origine wallonne qui sont plus utilisés par les personnes originaires de la ville (« barakî », « bager », « pousse », « cacaille »). Les mots les plus utilisés chez les deux groupes sont « un barakî », « une noquette » et « une cacaille ».

Les sondés d'origine rurale sont plus optimistes en ce qui concerne l'avenir du wallon (11% pensent que le wallon ne sera plus parlé contre 22 % des personnes de la ville). De l'autre côté un assez grand pourcentage de personnes originaires du milieu urbain considèrent le wallon comme une langue (24 % contre 14 % des personnes de la campagne).

2.9 Réponses en fonction de l'âge

En regardant le tableau, il faut constater que la connaissance active du wallon est plus présente chez les personnes les plus âgées. 19 % des sondés âgés de plus de 61 ans considèrent le français et le wallon comme leurs deux langues maternelles. Chez les personnes entre 46 et 60 ans, ce taux ne dépasse pas 4 %. Pour les autres générations ce n'est plus le cas du tout. Il faut noter cependant que dans la population comprise entre 18 et 30 ans, 9 % mentionnent une autre langue comme langue maternelle.

Dans la question n°16, la génération de 30 – 45 ans est intéressante ; presque une moitié dit comprendre le texte sans aucun problème, l'autre moitié ne comprend rien du tout. Chez les autres générations les options « Compréhension de la majorité des mots » et « Compréhension des certains mots » sont les plus fréquentes.

Quant au choix du vocabulaire, il est curieux que certains mots d'origine wallonne apparaissent plus chez les générations plus jeunes que chez les plus vieilles. C'est le cas pour « un spirou » (18 % des sondés de la plus jeune génération contre 6 % de celle plus vieille) et pour « une cacaille⁴⁵ » (76 % des jeunes contre 38 % des personnes âgées). Nous pouvons prévoir que certains mots d'origine wallonne disparaîtront avec la prochaine génération. Leur usage est diminué (« un maïeur » 44 % des personnes âgées contre 0 % pour la génération la plus jeune, « spépieux » 81 % des personnes âgées contre 21 % des jeunes). D'ailleurs « un barakî » et « une noquette » ont un usage plus ou moins constant et il est prévisible qu'ils seront toujours employés.

En ce qui concerne la prononciation du mot « village », 21 % des jeunes le prononceraient [vila:f] contre seulement 3 % des sondés de la plus vieille génération. Pour [vila:dʒ] c'est exactement le contraire.

À l'égard de l'avenir du wallon la jeune génération est plus pessimiste que la génération âgée (21 % des jeunes pour l'option « Dans un avenir proche, on ne le parlera plus du tout » contre 6 % des personnes âgées). Dans d'autres cas, la proportion est à peu près la même.

⁴⁵ « une cacaille » a été coché par 100 % des filles de 18 – 30 ans

2.10 Interprétations

La transmission familiale est devenue au cours du dernier siècle plutôt « unilatérale » : les parents se parlaient wallon entre eux, mais lorsqu'ils adressaient la parole à leurs enfants, ils passaient tout de suite au français. Ceci a fait que la moitié des sondés sont devenus des locuteurs passifs.

Le français est la langue maternelle des sondés dans 93 % des cas. Les 7 % qui restent représentent les personnes avec deux langues maternelles ; 4 % pour le français et le wallon (une option cochée par les générations plutôt vieilles), 3 % pour le français et une autre langue (une option cochée par la génération la plus jeune). Cela pourrait être en rapport avec l'immigration qui est en hausse depuis les dernières années, mais ceci n'est pas le sujet de la présente recherche.

Selon mes observations personnelles, les participants à l'enquête qui sont les wallonophones actifs considèrent le wallon comme une langue et sont plus optimistes à l'égard de son avenir.

En même temps, ce phénomène est présent généralement chez les hommes qui ont participé à l'enquête. Les hommes maîtrisent plus le wallon que les femmes. Ce fait pourrait être la manifestation de la diglossie au prestige latent et confirme une des prémisses de la recherche : celle d'une plus grande activité masculine dans l'utilisation d'une langue régionale.

Quant à la prononciation du mot « village » où 70 % des sondés affirment le prononcer selon le français standard, [vila:ʒ], mon observation personnelle m'autorise à penser que ce n'est pas le cas pour autant de sondés. Le fait de connaître la norme a entraîné chez certains d'entre eux le choix de cette option, alors qu'ils ne se rendent pas compte de ne pas prononcer le mot de cette façon.⁴⁶

⁴⁶ Le choix de rôle de la personne sondée qui, sachant être l'objet de la recherche, veut se présenter sous la plus belle lumière et coche donc les options correspondant à la norme (cf. Disman, 2008 : 132)

III. CONCLUSION

Tout premièrement, je vais rappeler les principaux thèmes et les questions fondamentales de la recherche en les évaluant en fonction des résultats et des informations réunies. À la fin de la conclusion, j'essaierai de donner une vue évaluative vis-à-vis de l'avenir possible du wallon.

Le but principal a été d'explorer la situation de la langue wallonne en Belgique ainsi que de la présenter au public tchèque qui ne la connaît guère .

Ce mémoire s'est intéressé au milieu wallon, au point de vue linguistique, social et culturel. Dans la partie théorique j'ai voulu réunir les informations sur les concepts de base de la sociolinguistique, plus concrètement sur sa branche spécialisée à la cohabitation de deux langues, sur la question des langues régionales et leur transmission et leur revitalisation. Ensuite, il s'agissait de présenter la langue wallonne, premièrement en termes d'évolution en prenant en considération ses liens à l'histoire de l'État, deuxièmement en termes de coexistence avec d'autres langues régionales du territoire belge et, troisièmement, en termes de description des activités culturelles du milieu wallon.

Dans la partie pratique le mémoire présente la méthodologie de la recherche de terrain, ainsi que les réponses collectées dans les questionnaires. La recherche s'est proposé de vérifier si le wallon suit le même modèle que les autres langues régionales opprimées dans l'histoire.

Il est évident que le wallon fait toujours partie de la communauté francophone de Belgique. Du point de vue culturel, personne ne doute de son importance. Du point de vue linguistique, la connaissance reste plutôt passive.

La langue est comprise surtout passivement. La compétence active de la parler augmente avec l'âge des sondés et leur origine rurale.

Les mots d'origine wallonne sont présents dans l'idiolecte des sondés, mais avec une tendance à la baisse en fonction de leur âge. À l'exception du mot « barakî », dont l'usage est stable à travers les générations, le milieu de l'origine et le sexe. Les mots « cacaille » et « spirou » ont, étonnement, doublé ou triplé de la génération plus âgée vers la plus jeune.

L'écart entre les réponses des femmes et des hommes est plutôt significatif. Il y a plus de locuteurs actifs, de lecteurs en wallon et de personnes de sexe masculin qui croient que le wallon (qui est une langue pour eux) finira par ressusciter. Les hommes utilisent aussi davantage des mots d'origine wallonne dans leur idiolecte.

La majorité des locuteurs actifs et passifs ont appris le wallon dans leurs familles. Pourtant eux-mêmes ne le transmettent plus guère.

Le fait d'être plus optimiste à l'égard de l'avenir du wallon et de le considérer comme une langue lorsque le sondé-même le parle est une tendance majeure, commune à tous les participants à l'enquête.

En résumant, le wallon est un exemple type d'une situation similaire pour d'autres langues régionales. Il est parlé plutôt par des personnes âgées du sexe masculin, dans le milieu rural. La langue, traditionnellement apprise au sein de la famille, n'y est quasiment plus transmise

L'avenir du wallon?

Que deviendra le wallon dans l'avenir proche? Les pessimistes disent qu'il va disparaître entièrement. Ils ne tardent pas alors à l'archiver le plus possible.

Pour que le wallon persiste, il faut des personnes pour s'en occuper, animées non seulement d'une nostalgie du passé, mais aussi d'une volonté de l'adapter aux réalités contemporaines. Or ces personnes sont loin d'être légion...

Un des plus grands problèmes est l'absence d'un accord sur la portée réelle de la sauvegarde du wallon. Faut-il le vitaliser en le favorisant à l'école, en essayant de promouvoir son apprentissage par voie naturelle ou bien encore en imposant une variété composite ou normalisée? (cf. Blampain et collectif, 1997 : 101). Pour toutes ces stratégies, les moyens financiers s'avèrent insuffisants.

Une politique culturelle globale, une politique volontariste semble être la bonne voie. C'est pourquoi le wallon pourrait avoir plus de chances dans la région de Liège, où il est largement propagé, que dans le reste de la Wallonie.

Quant à l'enseignement, il est difficile de proposer un cours de langue dialectale obligatoire. C'est toujours le français qu'il est nécessaire de maîtriser avant tout. Cependant, le procédé qui pourrait marcher est l'emploi des cours culturels : les leçons centrées sur l'histoire, le folklore, la musique ou la littérature. Bref, tout ce qui pourraient sensibiliser les enfants à la culture wallonne et leur montrer que la langue wallonne en fait partie intégrante.

En général, il y a plusieurs associations qui se donnent pour objectif la promotion de la langue en encourageant la littérature et le théâtre. Elles veulent présenter aux jeunes en particulier une image positive et attrayante du wallon. Elles y voient la seule espérance de la sauvegarde du wallon.

Si nous résumons la situation en quelques phrases, le wallon pourrait être sauvé par une combinaison des procédés suivants:

- renforcement de la présence de la langue dans les médias
- soutien du théâtre, de la littérature, des activités culturelles liées à la langue en général
- changement d'attitude des écoles vis-à-vis des langues régionales

Et surtout :

- renforcement de la conversation wallonne quotidienne

Ces conditions ne sont présentes que partiellement. Les activités culturelles ont certainement lieu, cependant, elles seules ne peuvent pas complètement sauver la langue.

Les sondés eux-mêmes croient pour la plupart que « le wallon ne sera maintenu en vie que dans les milieux restreints ». L'évaluation des informations accumulées tout au long de la rédaction de mon mémoire me force à partager le même avis que celui des participants à ma recherche.

Bibliographie

- Autorský kolektiv pracovníků Lingea s.r.o. (2007). Lingea velký slovník. *Francouzsko – český a česko francouzský*. Brno : Lingea s.r.o.
- Colléctif d'auteurs (1993). Larousse. *Petit dictionnaire français*. Paris
- BAUTHIÈRE, Yannick (2009). Motî d'potche wallon-francès & francès-walon = Dico de poche wallon-français & français-wallon. Fouenant : Yoran Embanner.
- BOYER, Henri (1996). *Éléments de sociolinguistique : langue, communication et société*. 2e éd. revue et corrigée. Paris : Dunod.
- BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M., WILMET, M. (1997). *Le français en Belgique : une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve : Duculot - Communauté française de Belgique (Service de la langue française).
- CHALON, Louis. (2006). *L'influence du wallon sur le français écrit par Gaspard Marnette*. In : *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 84 fasc.3, Langues et littératures modernes, pp. 787 – 797.
- Colloque de Tournai (20/5/1978). Parler patois aujourd'hui, transcription de discours.
- DISMAN, Miroslav (2008). *Jak se vyrábí sociologická znalost*. Praha : Karolinum.
- DUMONT, Georges-Henri (2005). *Histoire de la Belgique. Des origines à 1830*. Bruxelles : Le Cri édition.
- FRANCARD, Michel (2010). *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles: édition de Groupe De Boeck s.a.
- GRÊDE, A. (1998). *Le lexique wallon-français : origine et étymologie des mots avec 1001 spots patoisants*. Perwez : chez l'auteur.
- HAUST, Jean (d'après lui) (1953). *Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane*. Liège : Université de Liège.
- HULICIUS, Eduard (2006). *Stručná historie států. Belgie*. Praha: Libri.
- JOSSERAND, Charles (1988). *Le wallon, langue de la Wallonie*. Liège : URFDLW.
- LANSTYÁK, I. (2002) *Sociolingvistika a sociologie jazyka*. Praha : Sociologický ústav AV ČR.
- MAHIN, Lucien (1999). *Qué walon po dmwin? Eradication et renaissance de la langue wallonne*. Gerpinnes : Édition Quorum SPRL.

- ONDREJOVIC, Slavomir (sоставил) (1996). Sociolingvistika a areálová lingvistika. Bratislava : Vydavateľstvo slovenskej akadémie ved,
- POKORNÝ, Jan (2010). Lingvistická antropologie : jazyk, mysl a kultura. Praha : Grada.
- POOLEY, Tim. (2003). *La différenciation hommes-femmes dans la pratique des langues régionales de France*. In : Langage et société. n°106, pp. 9 - 26
- REMACLE, Louis (1992). La différenciation dialectales en Belgique romane avant 1600. Liège : Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.
- ŠATAVA, Leoš (2009). Jazyk a identita etnických menšin. *Možnosti zachování a revitalizace*. Praha : Sociologické nakladatelství.
- TELLIER, Catherine et équipe « Coqs d'Aousse' » (1988). Langues régionales de Wallonie, patrimoine et avenir. Charlerois : Atelier du Manoir.
- WERNER, Jacques (1997). Notre langue wallonne : quelles chances d'avenir ? *Quelques aspects des opinions des responsables culturels en matière de wallon*. Louvain-la-Neuve : Faculté ouverte de politique économique et sociale, UCL.
- WOLFF, Philippe (1970). Les Origines linguistiques de l'Europe occidentale. Paris : Hachette

Webographie

- Le Canal C* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW :
< http://www.canalc.be/index.php?option=com_content&view=article&id=1623:Une%20nouvelle%20C3%A9mission%20en%20Wallon%20sur%20Canal%20C&catid=99:general&Itemid=76 >
- Lî chwês* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW :
< <http://www.lichwes.be/> >
- Conseil de l'Europe* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-03-22], disponible de WWW:
<http://www.coe.int/t/dg4/education/minlang/aboutcharter/default_fr.asp>
- L'école Jonfosse* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-06-04], disponible de WWW :
< <http://www.jonfosse.be/> >
- Musée de la vie wallonne* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-03-08], disponible de WWW :
<http://www.viewallonne.be/sites/provincedeliege.be.mvw/files/Le_theatre_de_marionnettes_nouveau_site.pdf>).
- Ortographie wallonne* [en ligne]. 2012, [cit. 2012-03-09], disponible de WWW :
<<http://orthographe-wallonne-regles.skynetblogs.be/> >
- La RTBF*, [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW :

< http://www.rtf.be/tv/emission/detail_wallons-nous-theatre-wallon?id=64 >

Le walon [en ligne]. 2012, [cit. 2012-04-04], disponible de WWW :

< <http://aberteke.walon.org/posses.html#radio> >

Annexes

I. L'exemplier vide du questionnaire (ci-dessous)

II. Quelques ouvrages en wallon présentés pendant la soutenance du mémoire

I. Questionnaire

Bonjour, je m'appelle Anna Brodinová et je suis étudiante de français en 3^{ième} année à la Faculté des Lettres de l'Université Charles de Prague. Je suis en train de rédiger mon mémoire de licence sur le wallon. Dans le cadre de ce travail, j'aimerais collecter une série de données auprès de personnes résidant en Wallonie grâce au questionnaire ci-dessous. Je vous prie de consacrer 10 minutes de votre temps et de remplir le questionnaire ci-joint. Vous m'aidez ainsi à décrire la situation du wallon en Belgique.

*Merci, Anna Brodinová
12/9/2011*

*En répondant suivez les numéros des questions et les instructions données.
Pour chaque question, cochez la réponse qui vous convient ou remplissez l'espace vide.*

1) Quel âge avez-vous?

- 18 – 30 ans
- 31 – 45 ans
- 46 – 60 ans
- 61 + ans

2) Êtes-vous... ?

- une femme
- un homme

Maintenant: 3) Habitez-vous...

- en ville
- à la campagne

4) Région?

5) Êtes-vous né....

- dans un milieu urbain
- dans un milieu rural

6) Région?

7) Quelle est votre langue maternelle?

- le wallon
- le français
- autre (laquelle?)

=> *si vous avez choisi l' option „français“ ou „autre“ répondez à la question 7b, sinon, veuillez continuer à la question n°8*

7b) En wallon...

- Je comprends tout et je sais parler très bien (= *converser sans aucune difficulté*)
- Je comprends, mais ne sais dire que certaines phrases
- Je comprends, mais je ne sais pas communiquer
- Je ne comprends pas et je ne sais pas parler => *si vous avez choisi la dernière option passez à la question n°11*

8) J'ai appris le wallon... (Vous pouvez cocher plusieurs options, si besoin)

- Dans ma famille => **Mon/Mes** parlaient avec moi.
- parents
- grands parents
- oncle, tante,...
- autres (qui?)
- À l'école
- Autres (où?)

9) Parlez-vous wallon avec vos enfants?

- Je n'ai pas d'enfants
- Oui, c'est la langue que nous employons à la maison
- Oui, à certaines occasions
- Non, mais j'essaie de les sensibiliser au wallon (théâtre etc.)
- Jamais

10) Lisez-vous des livres écrits en wallon?

- Oui
- Non

11) Comment voyez-vous l'avenir du wallon? Va-t-il survivre?

- Dans un avenir proche, on ne le parlera plus du tout
- Il ne sera maintenu en vie que dans des milieux restreints
- Il finira par ressusciter et sera même enseigné comme seconde langue
- Autres possibilités (lesquelles?)

12) Que représente selon vous le wallon pour la Wallonie? (le facteur le plus important pour vous)

- Il fait partie de l'identité wallonne, de son histoire et sa culture
- Il est important pour la différenciation par rapport à la France
- C'est un moyen de reconnaissance et de ralliement pour les Wallons qui se croisent à l'étranger
- Autres possibilités (lesquelles?)

13) Selon vous, le wallon est:

- une langue
- un dialecte

14) Maintenant, veuillez regarder une liste des paires des mots. Dans chaque paire choisissez le mot qui vous semble le plus naturel (celui qui a le plus de chances de se retrouver dans votre vie quotidienne) et soulignez-le.

Pour dire(lisez chaque explication)..... vous choisiriez:

- Personne de mise négligée, d'allure peu soignée: un barakî X un vagabond
- Amas léger de neige: un flocon X un ploumion
- Chef du conseil municipal: un bourgmestre X un maieur
- Individu en qui on n'a pas confiance: un spirou X un loustic
- Changer de domicile: déménager X baguer
- Que l'on goûte avec grand plaisir: savoureux X agostant
- Petite quantité d'une masse solide: une noquette X une noisette
- Trou profond en terre pour tirer de l'eau: un pousse X un puits
- Marchandise, produit de mauvaise qualité: une camelote X une cacaille
- Aimable, gentil, agréable à regarder: nozé X mignon
- Qui est d'une méticulosité extrême: spépieux X pointilleux
- Histoire plaisante: une blague X une crake

15) Dans la phrase: « Il n'y a pas beaucoup de gens dans notre village » Comment prononcerez-vous le mot *village* dans votre expression quotidienne?

- village
- villadge
- villache

16) Voici un texte tiré d'une conte *Li boc do vî Zozo* écrit par Armand Lejeune:

Tot l' monde fiza come li cand il oya racontè l' istwâre do boc. Ècsèptè Zouma portant, ki n' si plève fè a l'idèye ki l' djâle k' il ayéve si bin vèyou dvant li n' èstéve k' on boc. I fza mète on novê teut a s' mohon, one novèle fignèsse al kuhène èt, li k' on n' vèyéve wêre è l' èglîje k' ôs grantès fièsses, ni manka jamès pus on dimègne d'alè a mèsse.

Comprenez-vous ce texte?

- Je suis capable de le traduire sans aucun problème. Je comprends tous les mots et l'idée générale de ce texte
- Je comprends la majorité des mots, mais il y a certains mots qui m'échappent. Je comprends l'idée générale de ce texte (*soulignez les mots que vous ne comprenez pas*)
- Je comprends certains mots, mais la plupart restent incompréhensible. L'idée générale de ce texte m'échappe. (*soulignez les mots que vous comprenez*)
- Je ne comprends ni les mots ni l'idée générale
- Autres possibilités (lesquelles?)

17) D'autres informations, remarques qu'il vous semble important de mentionner?

Merci de votre temps.

A.B